

COMMUNE DE CURAN
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
11 février 2022 – 20h30

Le onze février deux mille vingt deux à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean Louis GRIMAL, Maire.

Présents : Marcelle ARGUEL, Julien CLUZEL Nathalie COSTES, Jean-Claude FABIE, Marion FABRE, Yannick FOURNIER, Jean Louis GRIMAL, Yolande MARTIN, Lionel PORTES, Vivian VASSALO

Absents : Marcel CAZOTTES (pouvoir à Jean-Claude FABIE)

Secrétaire de séance : Nathalie COSTES

Date de convocation : 5 février 2022

Date d'affichage du PV : 17 février 2022

ORDRE DU JOUR :

- Délibérations :
 - Rénovation et extension des vestiaires de football – projet II – Plan de financement
- Divers

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la dernière séance.

Délibérations prises :

Rénovation et extension des vestiaires du stade Philomène – Approbation de l'avant-projet détaillé et du plan de financement (2022/2/1)

Monsieur le Maire rappelle le dossier de rénovation et d'extension des vestiaires du stade Philomène pour une homologation du terrain en niveau 5 (actuellement niveau 6) dans le cadre de l'accession du club au niveau régional.

Le nouveau projet prévoit une construction neuve pour les vestiaires des joueurs et arbitres et une partie « rénovation » pour la mise aux normes d'accessibilité PMR des sanitaires, qui ne doivent pas être dans le bâtiment joueurs, et la rénovation d'un vestiaire pour des arbitres féminines.

Considérant l'abandon du premier projet en 2021 pour raisons économiques,
Considérant le nouvel avis des instances régionales de la ligue de football Occitanie ayant abouti à un avis favorable d'homologation au deuxième projet présenté,

Comme cela avait été fait en 2021, plusieurs partenaires financiers vont être sollicités sur le projet : l'Etat, le Conseil Départemental de l'Aveyron, le Conseil Régional Occitanie et la Communauté de Communes Lévézou Pareloup.

Le coût total du projet HT :	236 544.00 €
- Travaux :	208 000.00 €
- Maîtrise d'œuvre :	22 144.00 €
- Mission contrôles :	6 400.00 €

Pour l'exécution de ces travaux, il est proposé de réaliser 2 tranches de travaux. La première comprend la réalisation des travaux en 2022 des lots 1 à 4 du bâtiment neuf et la seconde phase sera réalisée en 2023 pour les lots 5 à 8 du bâtiment neuf et la rénovation de l'ancien vestiaire.

Le plan de financement du projet de rénovation et d'extension des vestiaires du stade est le suivant :

Phase I en 2022

Lots 1 à 4 bâtiment neuf

Dépenses HT : 125 272.00 €

- Travaux : 111 000.00 €
- Maîtrise d'œuvre : 11 072.00 €
- Mission contrôle : 3 200.00 €

Recettes Publiques HT : 100 163.20 €

- DETR (35 %) : 43 845.20 €
- Conseil Dép. (25 %) : 31 318.00 €
- Conseil Rég. : 25 000.00 €

Recettes privées

- FAFA 18 000.00 €

Autofinancement Phase I 7 108.80 €

TVA phase I : 25 054.40 €

Phase II en 2023

Lots 5 à 8 bâtiment neuf et rénovation

Dépenses HT : 111 272.00 €

- Travaux : 97 000.00 €
- Maîtrise d'œuvre : 11 072.00 €
- Mission contrôle : 3 200.00 €

Recettes publiques HT : 89 017.60 €

- DETR (35%) : 38 945.20 €
- Conseil Dép. (25%) : 27 818.00 €
- CCLP : 22 254.40 €

Autofinancement Phase II : 22 254.40 €

TVA Phase II : 22 254.40 €

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité l'Avant-Projet Définitif de l'opération et les plans de financement ci-dessus énoncés.

Membres ayant approuvé la délibération : 11

Divers :

- Acquisition parcelle appartenant à Thierry RAYNAL, route de la Fabrègue : Thierry RAYNAL a vendu à la Commune les parcelles H 622 et H 624 pour 1ha 59a 80ca soit 15 980 €
- En contrepartie, le GAEC du Tesseyre qui exploitait cette parcelle fera l'acquisition d'une parcelle communale sur la Route de Bèdes.
- Zone mixte (parcelles H 622 et H 624) : la superficie achetée est de 15980 m² ; on peut envisager 3 lots de 5000 m². Un acquéreur s'est déjà présenté. Il faut donc envisager la division par un géomètre et planifier la viabilisation des lots (permis d'aménager).
- Château d'eau : un bornage autour du château d'eau a été fait pour que les services municipaux puissent intervenir autour de l'édifice en cas de besoin, actuellement enclavé.
- Eau de Montels : Les travaux d'adduction d'eau du hameau de Montels commencent mi-février.
- Chemins :
 - Piste de Viarouge : il faut empierrer la piste car en très mauvais état. Les agriculteurs sont prêts à aider « pour moitié » : la commune fournit les matériaux et les agriculteurs les étalent ; il faut contacter la mairie de Ségur pour lui demander sa participation sur le même principe de son côté.
 - Chemin des Bédéliers : compte tenu de l'état du chemin après que des camions de bois aient roulé sur la piste, le chemin est à refaire. Si la société Sylva Bois est prête à intervenir, elle nous demande de voir si des subventions de la Caisse des Dépôts ne seraient pas disponibles pour ces travaux. Cela permettrait d'avoir des travaux plus importants. Une rencontre avec Sébastien ROQUES est prévue pour en discuter les modalités.
 - Chemin de Bellevue : il est nécessaire de faire des travaux sur le chemin de Bellevue au départ de La Fabrègue. Un problème persiste : un agriculteur refuse de participer alors que le principe est le suivant : participation moitié/moitié entre la Commune et les agriculteurs. Il faut trouver une solution.

- La Fouon : l'architecte, Christophe Cartayrade, était dans l'attente du relevé topo des géomètres pour avancer sur les esquisses. Ce relevé a été restitué début février. Le projet va avancer et nous sera présenté par Polygone dès qu'il sera prêt.
- Locations : sur les 2 appartements en locations à la résidence du Tilleul, un est loué, le second a été retiré du site internet Leboncoin car il y avait trop de demandes farfelues. Il sera remis dans quelques jours.
- Le Vioulou : le dossier de succession de Manu est chez un notaire de l'Hérault. Nous n'avons à ce jour aucun élément sur la suite de la procédure pour que la mairie puisse reprendre le commerce et le remettre en location.